

L'ONF au chevet du dernier Bois d'éponge

Isolé dans une relique de forêt semi-sèche, du côté de Grand-Place, le dernier spécimen de Bois d'éponge de Mafate, un des quatre connus dans le nord de l'île, risque d'être couché par un cyclone.



Un spécimen de Bois d'éponge subsiste dans le secteur de Grand-Place. (Photo ONF)

Si les forestiers ont répertorié 270 spécimens de Bois d'éponge (*gastonia custipongia*) sur les terres domaniales du Sud, seuls quatre individus de cette espèce protégée, endémique, sont connus dans le nord de l'île. Et un seul est facilement accessible, dans le secteur de Grand-Place, à Mafate, isolé dans une relique de forêt semi-sèche qui borde un flet autrefois cultivé.

L'arbre a été recensé par les agents de l'Office national des forêts (ONF) pendant l'inventaire des forêts de Mafate, effectué dans le cadre du plan d'aménagement forestier. Depuis, il fait l'objet de toutes les attentions. Sa perte, par exemple à l'occasion d'un cyclone, porterait un nouveau coup à la biodiversité réunionnaise. D'autant que les spécialistes sont tentés de parler de variété à son sujet : son tronc est rectiligne et ses feuilles plus fines que les Bois d'éponge du Sud.

La forêt sèche, une formation rare sur l'île

Malgré les tentatives de restaurer son milieu, très dégradé, et alors qu'il produit régulièrement des semences, l'individu ne se régénère pas. Un phénomène rencontré pour d'autres espèces, pour l'explication duquel les spécialistes penchent pour la perte de l'insecticide, sans certitude. Le Conseil national pour la protection de la nature vient ainsi d'autoriser l'ONF à récolter des semences, 20 % de la production au maximum, pour les cultiver dans sa pépinière d'Aurère. Avant une replantation dans le milieu.

« La forêt sèche est une formation rare à l'échelle de l'île, explique Julien Triolo, responsable du bureau écologie de l'Office. Il y a 350 ans, on la retrouvait sur toutes les pentes de l'Ouest. Aujourd'hui, uniquement dans les secteurs Grande-Montagne, Grande-Chaloupe, Mafate et Cilaos. Un peu aussi à Grand-Bassin et

l'Entre-Deux. L'enjeu est important. On estime qu'il reste 5 % de la forêt d'origine. Tout ce qui était accessible a été détruit très tôt. Pour la construction de maisons, le chauffage. Ou défriché pour l'agriculture ».

Plutôt que de replanter directement sur site, l'ONF va utiliser sa pépinière d'Aurère, à côté de la maison forestière. Et se servir de l'ombre des filaos voisins pour permettre aux endémiques de grandir. « A priori, on ne devrait pas rencontrer de problèmes particuliers, continue Julien Triolo. Le Conservatoire botanique des Mascariens a fait cet élevage avant nous. L'espèce réagit bien ». Le conservatoire vient d'ailleurs de donner six plants de Bois d'éponge issus du semencier mafatais à l'ONF, pour son arboretum de la Providence. A terme, les forestiers envisagent aussi de créer un autre arboretum à Aurère. Une boucle d'une heure pourrait permettre de découvrir les espèces endémiques de la forêt sèche avant de tenter de les retrouver lors des marches dans le cirque. Mais il faudra attendre que les plants poussent un peu.

Financé par le Département, le plan de restauration de la forêt sèche s'atèle en priorité à ce qui peut encore être sauvé. L'ONF a indiqué un état de conservation pour chacune des reliques, d'exceptionnel à très mauvais. Et il y a encore des forêts proches de l'état d'origine. « On a fait le choix d'agir sur celles qui sont en bon état, commente Julien Triolo. Agir sur celles qui sont dégradées, c'est très cher, très laborieux, et pour un résultat incertain. On privilégie aussi les zones accessibles et proches des îlets. S'il faut faire quatre heures de marche pour arriver sur place, la journée de huit heures de travail est vite passée ».

Le spécimen mafatais de Bois d'éponge ne répond pas à tous ces critères, notamment quant à la préservation de son milieu. Mais son statut d'exemplaire unique a poussé l'ONF à faire entorse à ses principes.

R.C

GROS PLAN

100 000 PLANTS POUR LA GRANDE-CHALOUPE. Entamée en 2006 sur trois hectares, la restauration de la forêt de la Grande-Chaloupe s'étend désormais sur une surface dix fois plus importante. Avec des résultats probants sur les espèces indigènes. Dans le même temps, le programme Life + prévoit la reconstitution de 10 hectares supplémentaires. Le Parc national vient ainsi de lancer un appel d'offres pour la production de 100 000 plants d'endémiques. Plantation prévue en 2011 et 2013.